CC de l'Argonne Champenoise : finances de l’intercommunalité

Intercommunalité · 11 986 habitants · comptes 2025

Pour l’exercice 2025, CC de l'Argonne Champenoise affichait un encours de dette de 8,7 M€, soit 723 € par habitant, une épargne brute égale à 17,1 % de ses recettes de fonctionnement et une capacité de désendettement de 5,5 ans.

Dette par habitant
723 €
8,7 M€ au total

Capacité de désendettement
5,5 ans
dette ÷ épargne brute

Taux d’épargne brute
17,1 %
épargne brute ÷ recettes de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement
632 € / hab.
7,6 M€ au total

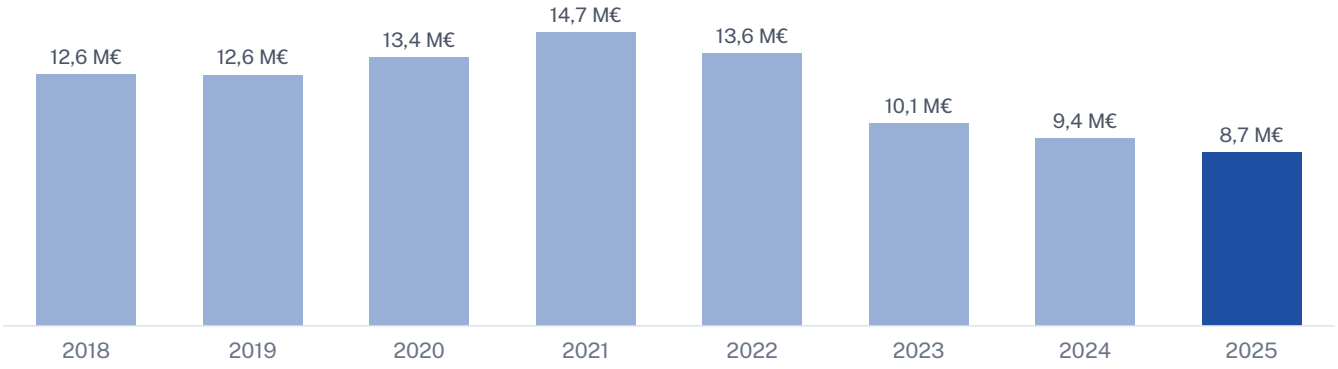
Les comptes de l’intercommunalité en clair

Comptes consolidés de l’exercice 2025 publiés par l’OFGL. Chaque montant par habitant est comparé aux 1 255 intercommunalités à fiscalité propre (dernier exercice publié de chacune). Une position haute ou basse n’est ni une bonne ni une mauvaise note : elle indique ce qui mérite d’être compris ou vérifié.

Question	Valeur	Comparaison
Combien la collectivité dépense-t-elle pour fonctionner ?	632 €	un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Quelle part de ces dépenses va au personnel ?	38,8 %	245 € par habitant : un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Lui reste-t-il de l’argent en fin d’année ?	17,1 %	130 € par habitant : un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Est-elle endettée ?	723 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Investit-elle ?	393 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Combien rapportent les impôts locaux ?	251 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.

Évolution depuis 2018

Encours de dette au 31 décembre



L'encours de dette est passé de 12,6 M€ en 2018 à 8,7 M€ en 2025 (-31,2 %). Valeur la plus haute : 14,7 M€ en 2021.

Exercice	Encours de dette	Taux d'épargne brute	Capacité de désendettement	Dépenses d'équipement
2018	12,6 M€	14,5 %	10,8 ans	3,2 M€
2019	12,6 M€	24 %	6,1 ans	3,9 M€
2020	13,4 M€	16,1 %	10,6 ans	1,6 M€
2021	14,7 M€	34,4 %	4,3 ans	1,8 M€
2022	13,6 M€	11 %	14,5 ans	1,2 M€
2023	10,1 M€	24,5 %	4,5 ans	4,6 M€
2024	9,4 M€	19,5 %	5,1 ans	3 M€
2025	8,7 M€	17,1 %	5,5 ans	4,7 M€

Ce que l'État verse pour les investissements

Indicateur	CC de l'Argonne Champenoise
Subventions d'investissement de l'État accordées (2018-2025)	4,4 M€ pour 28 projets
Part du coût des projets payée par l'État	22,4 %
Aides de l'ADEME (conventions depuis 2021)	aucune aide publiée

Année	Dotation	Projet	Subvention
2025	DSIL	51 119 DSIL CCAC pole sco Ville s Tourbe	525 568 €
2023	DETR	Acquisition d'un cabinet médical à Sainte-Ménehould	385 000 €
2025	DETR	Acquisition et amenagement d'une maison medicale - tranche 3	235 770 €
2024	DETR	Acquisition et amenagement d'une maison de sante pluridisciplinaire - phase 2	76 114 €
2023	DETR	Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) des gymnases Jean-Jaurès à Sainte-Ménehould et Givry-en-Argonne	40 800 €

Sources : DGCL, projets financés par la DETR, la DSIL, la DPV et la DSID (data.gouv.fr, Licence Ouverte 2.0) ; ADEME, aides financières attribuées (data.ademe.fr, Licence Ouverte 2.0).

Sources

Comptes consolidés (budget principal et budgets annexes) publiés par l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL), exercice 2025 et exercices précédents depuis 2018, sous Licence Ouverte 2.0. Quartiles et médianes calculés par l'Observatoire de ma commune sur les mêmes comptes. Formules et limites : https://observatoire.proofset.io/methode.html. Analyse automatisée de données publiques, sans valeur juridictionnelle ; aucune donnée nominative.